

Compte rendu de séance

Séance du 18 décembre 2024

L' an 2024 et le 18 décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle communale de La Lande-Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : Mr ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mlle Morgane PERROCHON, Mme POIRRIER Angélique.

Excusé(s) : Mr CANTIN Jeannick

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 06

Date de la convocation : 11/12/2024

Date d'affichage : 11/12/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur

le :

et publication ou notification
du

A été nommé(e) secrétaire : Mme Sylvaine AUBERGEON

SOMMAIRE

Avant le début de conseil, intervention de Mmes Céline ROUSSIASSE et Edwina ROUSSIASSE concernant leur projet de « Rose Trip Sénégal » prévu en novembre 2025. Une décision de soutien sera prise au conseil municipal du 15 janvier 2025.

Puis une minute a été respectée en hommage à Thierry SAMSON, ancien conseiller municipal, décédé fin novembre 2024.

L'ordre du jour est le suivant :

- Point de situation budget communal et budget annexe
- Point de situation travaux mairie et logement BLOU
- Révision des loyers
- Validation devis remplacement porte salle de conseil
- Validation travaux supplémentaires logement BLOU
- Délibération autorisant Mr le Maire à recevoir dons
- Avis délibération 2024/35 zonage de revitalisation rurale
- Bilan circulation route de Jumelles et carrefour de la chèvrerie
- Questions diverses

1 – Point de situation budget communal et annexe

L'état de situation présenté du budget communal et du budget photovoltaïque à la date du 30 novembre 2024 correspond au prévisionnel. L'ensemble des comptes fait apparaître aujourd'hui un excédent. Des écritures sont encore à venir en décembre 2024. Un bilan définitif sera présenté en début d'année 2025.

2 – Point de situation travaux mairie et logement BLOU et travaux complémentaires

Les travaux de mairie sont achevés, et correspondent au budget prévisionnel. Il reste à valider le changement de la porte dans l'ancienne salle de conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise « BUSSON » pour un montant H.T. de 2 059,42 euros

Les travaux du logement de BLOU ont bien commencé. Quelques surprises lors de la démolition entraînent des tâches complémentaires de terrassement et maçonnerie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de travaux supplémentaires de l'entreprise « CHARBO MAÇONNERIE » pour un montant H.T de 1 742,80 euros.

3 – Révision des loyers

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la révision des loyers :

Le calcul de révision pour l'ensemble des loyers est établi suivant l'indice de référence du 3ème trimestre 2024,

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

4 – Délibération autorisant Mr le Maire à recevoir dons

Monsieur Le Maire rappelle à l'ensemble des membres du conseil le don reçu de 200 euros en stipulant que le conseil municipal accepte ce don pour permettre l'encaissement.

Les membres du conseil valident l'ensemble des dons que la commune pourrait percevoir sous réserve qu'ils ne soient grevés d'aucune charge présente et à venir.

5 – Avis délibération 2024/35 zonage de revitalisation rurale

Dans l'attente d'informations complémentaires et de dispositions réglementaires, une nouvelle délibération pourrait être prise en 2025.

6 – Bilan circulation route de Jumelles et carrefour de la Chèvrerie

A la suite de la réunion avec les responsables départementaux de l'agence de Baugé, il n'est pas constaté de vitesse excessive pour 99% des véhicules, entre la mairie et le panneau de sortie de La Lande-Chasles, route de Jumelles. La vitesse est plus rapide devant la salle communale qu'en face des habitations avant le carrefour de l'Aireau.

Un panneau de rappel de la limitation à 50 km/h sera ajouté dans la descente, avant l'entrée de la salle communale (accès bacs à verre).

Pour ce qui est de l'entretien du talus du tournant vers Jumelles avant la sortie de La Lande-Chasles, la mairie s'engage à l'entretenir régulièrement, en dehors du fauchage raisonné, afin de permettre une meilleure visibilité pour la sortie d'habitation en face.

Au sujet du carrefour d'entrée et sortie de la chèvrerie, les arbres seront abattus dans le tournant en face de cette sortie, afin d'améliorer la visibilité. L'entretien du talus sera également assuré. Suite à l'avancement des travaux de la carrière sur la commune déléguée de Cuon, une note sera adressée aux conducteurs de camions, afin de réduire leur vitesse et d'augmenter leur vigilance aux abords de ce carrefour.

7 - « Solidarité AMF/Mayotte »

A la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables. L'AMF appelle à la solidarité et met en place un dispositif de soutien avec la Protection Civile et la Croix Rouge. Le conseil municipal de La Lande-Chasles décide d'accorder un don de 120 euros à la Sécurité Civile, soit 1 euro par habitant, en espérant que cet exemple soit repris par de nombreuses communes.

8 – Divers

Vœux du maire : Monsieur le Maire présente la proposition « Des Bouchées Doubles » pour la soirée du 03 janvier 2025 : les membres du conseil valident pour 80 personnes,

Pompe à chaleur logement BLOU : Après la présentation du devis concernant le contrat d'entretien annuel de la Société « SARL SOLAPAC », le conseil municipal valide les prestations pour un montant de 156 euros TTC, à inscrire sur le budget 2025,

Inauguration samedi 13 septembre 2025, en matinée, du retable du XVIIe siècle de l'église restauré (travaux du 123 au 27 juin 2024) en présence de Monseigneur DELMAS, évêque d'Angers,

Bornage : Une visite sera effectuée sur le terrain par le maire, route de l'Anjou, suite au bornage mis en place entre plusieurs propriétaires et longeant la voie communale. Un point de situation sera fait au prochain conseil municipal.

Entretien extérieur: Suite au tarif de l'entreprise d'« Emmanuel LEBLOND », le conseil municipal décide de changer de prestataire et de travailler avec cette entreprise en 2025 pour l'entretien des bornes, fossés et collecteurs, dans le cadre du fauchage raisonné décidé en novembre 2024. Devis à valider au prochain conseil pour le budget 2025,

Une note préfectorale est disponible en mairie sur l'actualité du loup et sa présence éventuelle sur le département de Maine et Loire.

Rappel : Présence du Père Noël samedi 21 décembre 2024 devant la mairie de La Lande-Chasles.

Distribution des colis de Noël effectués par Mme POIRRIER Angélique et Mr CANTIN Jeannick accompagnés du courrier de sondage, du bulletin municipal et du flyer concernant le projet « des roses pétillantes angevines »,

Les habitants, propriétaires et bénévoles du comité des fêtes sont cordialement invités à la soirée des vœux 2025, le vendredi 3 janvier à partir de 19h30, salle communale,

Séance levée à : 22h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 15 janvier 2025 à 20h à la salle communale.

En mairie, le 19 décembre 2024
Le Maire, Jean-Christophe ROUXEL